

- [Accueil](#)
- [Hebdo](#)
- [3303](#)
- [Entretien](#)

«Faire cohabiter deux cultures de métiers complètement différentes »

Entretien Publié le : 14.04.2023 Dernière Mise à jour : 14.04.2023

-
-
-
-
-
-

Ancienne éducatrice en prévention spécialisée, Sabrina Hamimid a une longue pratique de l'accompagnement de personnes justiciables dites « radicalisées » ou appréhendées pour faits de terrorisme. Elle a notamment été l'une des pionnières de l'intervention sociale au sein de l'administration pénitentiaire.

Quand l'intervention sociale commence-t-elle à s'intéresser à la radicalisation et au terrorisme ?

Il y a une dizaine d'années, la France a été frappée par une série d'attentats, dont l'affaire « Merah », à Toulouse en mars 2012, ou l'attaque contre *Charlie Hebdo*, en janvier 2015, qui ont fait émerger cette problématique de la radicalisation en prison. L'emballement médiatique ainsi qu'une opinion publique meurtrie ont poussé le ministère de la Justice à mettre en place des actions concrètes pour montrer que cette question était traitée au plus haut niveau. Dès septembre 2015, j'ai intégré le dispositif des binômes de soutien dans l'administration pénitentiaire en tant que coordinatrice, avec les tout premiers travailleurs sociaux ayant été recrutés pour faire de la prévention. Ces binômes étaient constitués d'éducateurs et de psychologues. A l'époque, la charge émotionnelle était telle que nous avons tout de suite ressenti une espèce d'obligation de résultat ou, du moins, une obligation de traitement.

Quelles ont été les principales difficultés ?

Décidée à la hâte, la mise en place de ce dispositif ne s'est pas faite sans heurts. Tout était à créer. Il y a d'ailleurs eu des stratégies très disparates en fonction des régions. Il a fallu faire cohabiter deux cultures de métiers complètement différentes en intégrant des travailleurs sociaux au sein même de l'administration pénitentiaire. Leur équivalent en interne sont les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (Cpip), qui travaillent sur le volet social. En faisant appel à des éducateurs extérieurs, l'objectif était d'intégrer d'autres méthodologies de travail.

N'aviez-vous pas déjà côtoyé ces problématiques sur le terrain de la prévention spécialisée ?

Le phénomène était effectivement déjà en cours, notamment vers 2011, à une époque où on a vu l'apparition d'une forme de radicalité de la question religieuse par tout un pan de la jeunesse des quartiers dits sensibles. Mais nous n'avions alors pas les moyens de le comprendre en profondeur. Difficultés identitaires, sentiment d'appartenance, problématiques d'intégration et de valorisation de cette jeunesse en mal d'identité... Les moyens à l'époque n'étaient pas tournés vers ces questions-là. Bien souvent, dans le travail social, des choses sont déjà appréhendées par les éducateurs mais ne

sont pas forcément entendues. Nous avons beau tirer des sonnettes d'alarme, on ne nous a pas écoutés. Si le social est aujourd'hui à ce point en souffrance, c'est aussi à cause de ce manque d'intégration de l'opinion du travailleur social dans les grandes questions de société.

Comment votre expérience a-t-elle servi dans le milieu carcéral ?

Chargée de certains recrutements, j'ai beaucoup insisté sur la plus-value des éducateurs de prévention spécialisée. Leurs compétences pour entrer en relation, le fameux « aller vers », qui conserve son sens même dans le cadre contraint de la prison. L'expérience de la jeunesse des zones en difficulté est déterminante, car on retrouve malheureusement beaucoup de ces jeunes en milieu carcéral. La détention pose néanmoins une difficulté supplémentaire, le cadre n'étant plus celui de la libre adhésion et de l'anonymat. Il faut adapter ses pratiques pour préserver la relation d'aide face à un public en résistance. Mais nous avons aussi été obligés de nous adapter à l'administration pénitentiaire pour faire valoir notre point de vue, ne pas juste être des exécutants.

Quelle était votre feuille de route ?

A notre arrivée, sans fiche de poste clairement établie, il a fallu coconstruire une pratique. Accompagner les professionnels de l'administration pénitentiaire en nous adressant en priorité aux Cpip, mais aussi aux directeurs des services pénitentiaires d'insertion et de probation (Spip), aux directeurs d'établissement, aux chefs de détention et éventuellement aux surveillants. A l'ensemble des personnels, que ce soit en milieu ouvert ou fermé. Le deuxième volet de nos attributions allait en direction du public radicalisé ou soupçonné de l'être. Lorsqu'il s'agissait de détenus de droit commun, qui n'étaient pas incarcérés pour des faits de terrorisme, la question était un peu plus épineuse. L'enjeu était de faire le tri parmi les éléments rapportés par l'administration, de comprendre ce qui avait attiré son attention et de déconstruire certaines représentations.

Dans ce contexte, peut-il y avoir confusion entre radicalisation et simple pratique de l'islam ?

Au tout début, quand les binômes ont commencé, on a pu nous dire : « Monsieur se radicalise, il a un tapis de prière, fait le ramadan et prie. Avant, il ne mangeait même pas hallal. » En fait, il était tout simplement un musulman... Dans un contexte où l'islam a été touché par des violences et des accusations, certains détenus – donc en opposition potentielle avec un système étatique et judiciaire – ont pu mettre en avant certaines facettes de leur identité par sentiment de résistance ou de loyauté. Pour nous, le but était de déjouer ces biais.

Votre travail s'inscrivait-il aussi dans la perspective de la sortie de prison ?

La préparation à la sortie était primordiale, avec de nouveaux enjeux de resocialisation, d'appartenance à un groupe, de sentiments communautaires, où les questions de la spiritualité et de l'identité prennent d'autres dimensions. Cet « après » est une source d'angoisse énorme pour le détenu et pour sa famille, d'autant plus lorsque la peine a été longue. Pour certains, il fallait recréer du lien avec les proches ; pour d'autres, il s'agissait d'accompagner un retour à la vie en milieu ordinaire. La direction pénitentiaire avait du mal à entendre que nous souhaitions une approche systémique, qu'on ne pouvait pas juste se cantonner à un individu isolé. Quand on est travailleur social, qui plus est dans la prévention spécialisée, on sait qu'on ne peut pas instaurer une frontière aussi étanche. La famille, l'environnement social, les amis sont des facteurs incontournables.

Quelle principale leçon tirer de cette incursion de l'éducateur spécialisé dans le milieu carcéral ?

La prise en considération de la parole du travailleur social, de sa place et de sa reconnaissance est difficile. Comment est-il regardé, considéré, utilisé, comment peut-il servir de socle et d'appui ? Aujourd'hui, nous manquons de lisibilité et de visibilité dans le champ médiatique et social. On a beaucoup pensé l'accompagnement judiciaire, les dispositifs d'obligation de justice, les différentes

modalités administratives de la préfecture, mais le rôle du travailleur social – comme à l'accoutumée – passe au dernier plan.

Éducatrice spécialisée

puis cheffe de service pendant vingt ans dans des zones « sensibles », notamment à Marseille, Sabrina Hamimid publie *L'antiterrorisme, un défi pour les travailleurs sociaux* (éd. érès, 2023).

Auteur

- Laurence Ubrich

undefined